



Compte-rendu de la seizième réunion du
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),
qui s'est tenue le 31 mars 2025 à 20h00, à la Maison de quartier.

Personnalités invitées : Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint déléguée à la Culture et à la Concertation,
Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la Commission ACS,
Marie-France Jourdan, Rapporteur de la Commission PTE,
Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo,
Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté,
Jean Auger, Coralie Belmer, Yvon-Pierre Coppin, Albert Delemarre,
Marie-Thérèse Desjardins, Carole Filleur, Laurent Giry, Karine Hoffmann,
Luc Jeannin-Naltet, Marc Judel, Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler,
Sandrine Perrusset-Bellée, Nathalie de La Villéon, Charles Sater,
Conseillers du quartier Notre-Dame,
Béatrice Rigaud-Juré, Pilar Saldivia, Anne-France Simon, Conseillères Municipales.

Absents excusés : Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie, Monique Cambier,
Michaël Chepy, Guy de Comeiras, Jean-Baptiste Giraud,
Xavier Hubert, Michel Mercadier, Guillaume Stochmer,
Conseillers du quartier Notre-Dame.

Ouverture à 20h05 : Mot d'accueil de Patrick Bouy, qui remercie chacun pour sa présence à notre 16^{ème} Conseil de quartier.

Il remercie également Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint déléguée à la Culture et à la Concertation et lui cède la parole.

I) Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint déléguée à la Culture et à la Concertation, intervient sur la culture à Versailles et dans le quartier Notre-Dame.

L'objectif est de présenter l'actualité culturelle des établissements municipaux, leur programmation et la politique culturelle de la Ville.

La politique culturelle portée par François de Mazières et l'équipe est la suivante :

- Lier, patrimoine et création.
- Développer la culture pour tous et partout dans la Ville.
Pour tous : grâce à des accès gratuits, par exemple à des expositions ; pour tous, depuis la petite enfance jusqu'aux EHPAD, en passant par les Maisons d'arrêt, les foyers, etc...
Partout : dans tous les quartiers, en s'adaptant aux aspirations de la population de chacun des quartiers de Versailles.
- Favoriser la transmission

Toute la programmation de l'année vise à respecter ces points, les établissements municipaux également.

Il y a d'autres élus sur le domaine de la culture et aussi la Direction des Affaires culturelles.

A- Les établissements municipaux :

1- Ecole des Beaux-arts, rue Saint-Simon :

- Un directeur adjoint : Bruno Khaldi ; Jean-Marie Guinebert assure l'intérim du poste de directeur.
- Cette école a fait l'objet d'évolutions profondes :
 - L'école n'est plus essentiellement diplômante, l'idée est de l'ouvrir aux Versaillais et de leur offrir des parcours avec différentes activités et des ateliers qualitatifs et des stages pendant les vacances.
 - Demeurent cependant quelques diplômés.
 - Des expositions y ont lieu.
 - Des espaces peuvent y être loués sous conditions.
- Calendrier :
 - Journée Portes ouvertes le 24 mai.
 - Du 17 au 30 mai, fête de l'Estampe.
 - L'école initie également la Nuit de la Création qui aura lieu le 5 octobre prochain. Des appels à projets sont lancés, le jury se tiendra en mai.
 - Pour la première fois : spectacle du Mois Molière dans la cour de l'école.

2- L'Université Ouverte (ex Université Inter-âges) Directrice Julie Palacios + Directeur adjoint :

- Cours, conférences, théâtre, cours de français et de langues étrangères, café signes...
- Des grands amphithéâtres sur différentes thématiques, avec ventes d'ouvrages.
- L'Auditorium est très utilisé : beaucoup de conférences et possibilité de location sous conditions. Il est réservé très longtemps à l'avance.
- Expositions.
- La fréquentation est variée (enfants, adultes...)

3- Les Archives communales :

- Le directeur est Monsieur Julien le Magueresse.
- Les archives sont situées avenue de Paris.
- Les archives sont très largement numérisées.
- Pour consulter sur place, il est conseillé de s'inscrire.
- Il n'y aura plus d'exposition à cet endroit mais au Musée Lambinet.

4- Espace Richaud/Musée Lambinet/Carré à la Farine/Jeu de Paume :

- Directrice : Emilie Maisonneuve.

Espace Richaud :

- En ce moment, exposition sur « Zola photographe » jusqu'au 20 avril.
- L'ensemble des établissements culturels travaillent sur la thématique de « Zola ». Dans la mesure du possible, les sujets sont déclinés de façon transversale par les établissements.
- Il y a, en alternance, une exposition à caractère patrimoniale et une exposition plus contemporaine ; dans les deux cas, accessibles à tout public.
- Beaucoup de visites scolaires et aussi de publics variés.

Carré à la Farine :

- Cet espace est principalement dédié aux artistes.
- Le tarif de location est à la semaine.

Musée Lambinet :

- Salles du bas dédiées aux expositions.

Jeu de Paume :

- Il existe une convention tripartite entre le Château qui ouvre les locaux, l'Office de Tourisme qui organise les visites et la ville de Versailles qui met à disposition du personnel.

Question :

Un conseiller : Existe-il à Versailles des espaces de création pour artistes ?

P. Bouy : Seules des structures privées en proposent : Fondacio et la Cour Duplessis.

E. de Crépy : La ville n'a pas d'espace de création dédié. La ville essaie de fédérer des collectifs d'artistes, pour qu'ils se connaissent entre eux et notamment l'Association des Ateliers d'Artistes Versaillais.

5- Le réseau des Bibliothèques :

Vincent Haegle, Directeur des bibliothèques municipales de Versailles avec Sophie Astier son adjointe sont tous les deux Conservateurs d'Etat.

- **La Galerie des Affaires étrangères** est réservée aux expositions patrimoniales. Elle est toujours ouverte à l'occasion des journées du patrimoine.
- **La bibliothèque centrale**, une nouvelle salle a été aménagée en salle de réunions ou de conférences, à droite dans la cour (à la place de l'ex-discothèque).
- **Trois bibliothèques vont être regroupées à la future médiathèque de l'Ancienne Poste**
 - La bibliothèque de l'Heure Joyeuse. A noter que le jardin de l'Heure Joyeuse restera ouvert au public.
 - La bibliothèque de l'UOV, en conservant un lieu de lecture.
 - L'atelier Numérique (les formations seront transférées à la médiathèque).
- **Certaines Maisons de quartier ont aussi des bibliothèques de quartier municipales.**

B- Focus sur la lecture publique

1- *La ville favorise la lecture publique également par d'autres moyens.*

- La bibliothèque de la Maison de quartier Notre-Dame appartient au réseau des Bibliothèques pour Tous. Il y en a d'autres : Richard Mique ... La ville les aide financièrement pour qu'elles puissent assurer la gratuité comme les autres bibliothèques.
- Les boîtes à livres, avec des modes différents :
 - Des boîtes sont fabriquées par la ville : square Blaise Pascal.
 - D'autres sont externe, comme gare des Chantiers.
 - Certaines sont spontanées : sur le rebord de la Poste à Saint-Louis.
 - Dans des Maisons de quartier : salle Tassencourt
 - Soit un cas particulier : hébergée par le cimetière Notre-Dame : gérée par l'agent du cimetière, financée par l'association de Bange-Houdon et fabriquée par « l'outil en main ».

Le souci de la ville est qu'un suivi soit assuré. Il ne faut pas que des personnes y vident leur grenier, leurs poubelles. Il faut éviter tout dérapage.

Boîte à livre square Berthier : oui de principe, mais il faut des responsables qui en assurent le suivi et la gestion.

Question : Les Bibliothèques pour Tous sont gratuites, mais ne renouvelleraient pas suffisamment leurs livres semble-t-il ?

Réponse : La ville leur attribue une subvention dont l'utilisation est vérifiée.

2- *Des événements soutiennent la lecture publique :*

Sont prévus notamment : Salon Histoire de lire

Festival des Langues anciennes

Poésie ouverte

Les Petits champions de la lecture (un Versaillais part en finale) ...

C- Les partenariats

- Le Conservatoire est le partenaire privilégié : très belles programmations. Il se trouve rue de la Chancellerie pour la musique, école Lully-Vauban pour la danse et salle d'orchestre pour les classes à horaire aménagé et le théâtre Montansier pour le théâtre.
- Le théâtre Montansier est une propriété de la ville, gérée par délégation de service public.
- Le Palais des Congrès : destiné aux congrès mais accueille des événements culturels.
- Le Château, avec qui nous travaillons de plus en plus, notamment avec le Centre de recherche du Château (visite virtuelle des jardins, par exemple).
- L'Académie équestre, le CMBV.
- L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et l'Ecole Nationale d'Architecture.
- Les Maisons de quartier, comme le Bazar des Mômes.
- Les compagnies en résidence à Versailles.
- Le secteur associatif : beaucoup d'associations à Versailles.
- Le site de la ville est très utile : Versailles.fr mais aussi, Facebook, Instagram, LinkedIn, X.

Question sur le centre de musique baroque :

Financé par l'Etat, la Ville (90.000€) et le Château ; le CMBV dispose les classes à horaires aménagés : Wapler et Rameau.

Question sur le nom de l'Ancienne Poste :

Le nom restera l'Ancienne Poste et l'Heure Joyeuse conservera son nom.

Question sur l'Association Musiques à Versailles :

Les manifestations ne sont pas souvent mentionnées, semble-t-il.

Il y a un Open Agenda et les associations peuvent s'inscrire elles-mêmes ; néanmoins cela est peut-être un peu difficile pour elles de le faire.

Patrick Bouy remercie Emmanuelle de Crépy pour son intervention très complète et très intéressante.

II) Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame, intervient sur l'actualité de la Maison de quartier.

Activités :

- A l'occasion des vacances de Pâques, il reste encore quelques places pour l'âge primaire et pour les adolescents, mais pas pour les petits de 4 à 6 ans.
- La programmation famille a redémarré, notamment les Ateliers parents enfants les samedi matin, le 5 avril et le 19 avril.
- Le vendredi 16 mai, de 17h à 21h, aura lieu la Fête du quartier Notre-Dame, sur le thème du Carnaval : ne pas hésiter à venir et aussi à venir aider à la préparation des activités. C'est une porte d'entrée pour mieux connaître la Maison de quartier ; à ce propos, nous constatons qu'il y a des personnes nouvelles tous les jours, notamment des seniors.
- La Maison de quartier sera fermée du 4 au 22 août : des activités vacances auront lieu cette année dans le quartier Glagny-Glatigny, dans le cadre de « Quartier d'été ».

Question sur le recrutement dans les Maisons de quartier :

Le recrutement est en cours. Une personne vient d'être recrutée dans une autre Maison de quartier, mais les candidatures ne sont pas nombreuses.

Patrick Bouy remercie Isabelle AMIRI pour son intervention et plus globalement pour la belle activité déployée avec ses équipes, au profit des habitants du quartier Notre-Dame.

III) Éric Dupau, Conseiller municipal et Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame, sur l'actualité de la Ville.

La nature à Versailles :

- Site de l'Ermitage : visite avec le président du Conseil de quartier ; des améliorations ont été constatées : très beau ravalement de l'ancienne orangerie, nouveaux engazonnements dans les jardins, création d'ateliers d'artistes dans le Chalet.
- « Esprit Jardin » place de la Cathédrale : week-end du 26/27 avril
- Biennale d'architecture et du paysage d'Ile-de-France : thème « la ville vivante », du 6 mai au 13 juillet. Un édifice est déjà en construction avenue de Paris : la « petite agora », financée par la Métropole du Grand Paris.

- Le Bassin de Picardie, situé en haut de l'avenue des Etats-Unis et au démarrage de la rue du Général Pershing ; ce Bassin ne se voit pas et a longtemps été utilisé comme parking annexe par l'UVSQ située juste en face. De longue date, l'Etat souhaitait construire à l'intérieur de ce site historique mais a finalement accepté une protection au titre des Monuments Historiques. La Ville, dans le cadre d'un bail emphytéotique, va réhabiliter les lieux et créer des jardins familiaux à l'instar de ceux des sites Paul Philippe, Ménagerie et Clos Saint Antoine. Dans la continuité de ce site, les constructions du terrain Aquavesc seront rénovées et reconstruites.

Patrick Bouy remercie Éric Dupau pour son intervention et pour son implication au niveau du quartier et de la Ville.

IV) Patrick Bouy, président du Conseil de quartier Notre-Dame, intervient sur l'actualité du quartier.

Square Berthier :

Les travaux du square touchent à leur fin.

La partie basse, c'est-à-dire l'aire de jeux, ouvrira le lundi 7 avril, avec un toboggan supplémentaire, des assises neuves sur la grande banquette, la peinture de certains jeux refaite, etc.....

La partie haute du square demeurera fermée, le temps que le semis du gazon prenne bien.

A noter une belle collaboration entre la Direction des Espaces verts et le Conseil de quartier Notre-Dame.

Rue Carnot :

Réfection du réseau électrique (câbles HT et BT)

Intervention d'Enedis à notre précédent Conseil de quartier.

Fin du chantier en mai/juin 2025

Il y a de bons retours de riverains qui saluent les équipes du chantier, à l'écoute et très arrangeantes.

Racines d'arbres boulevard du Roi :

L'enfouissement des racines d'arbres situées sur les pistes cyclables du haut du boulevard du Roi, a été réalisé dernièrement.

Racines d'arbres sur le trottoir du boulevard de la Reine, à la hauteur de la chapelle Richaud :

Ces racines, dangereuses pour les piétons, vont être traitées dans les semaines à venir.

Contre-allée sud du boulevard Saint Antoine :

Les nids de poule et autres problèmes, ont été traités sur toute la longueur de cette contre-allée, de la place de la Loi jusqu'à la Porte Saint Antoine ; la circulation à vélo y est maintenant beaucoup plus facile et agréable.

Grille pour retenir l'eau :

En amont du kiosque à journaux, kiosque situé à l'angle de la rue du Maréchal Foch et de l'avenue de Saint Cloud

L'eau de pluie s'écoulait devant ce kiosque et les passants avaient les pieds dans l'eau ; or c'est un lieu de passage important.

La grille a été placée et le chantier se finit.

Réfection du trottoir pavé rue d'Angiviller (partie comprise entre les rues Sainte Adélaïde et la rue de Mademoiselle) :

Le chantier va commencer très prochainement.

A noter que, petit à petit, et chaque année, les trottoirs pavés du secteur des Près, sont refaits.

Peintures des logos des pistes cyclables des boulevards de la Reine et du Roi

Ce sont les logos au sol, représentant des cyclistes et des flèches directionnelles ; ils vont être repeints dans les semaines à venir.

PAV EP du boulevard de la Reine

Ça va mieux

En effet, à titre de test et pendant 2 mois, VGP va faire vider le samedi après-midi, une dizaine de PAV EP et OM de Versailles, dont celui du boulevard de la Reine.

De plus, VGP va envoyer une lettre aux membres des Conseils syndicaux des immeubles situés près du PAV EP du boulevard de la Reine, pour leur proposer un rééquilibrage entre leurs bacs bleus et leurs bacs gris ; en effet, certains immeubles disposent de trop de bacs gris et n'ont pas assez de bacs bleus, ce qui incitent ses habitants à venir au PAV EP du boulevard de la Reine (qui finit par déborder...).

Nouveau rendez-vous avec VGP le 28 avril, pour faire le point ; on décidera alors de pérenniser ou non ce test et aussi de réduire ou non la largeur de la bouche d'entrée du PAV EP du boulevard de la Reine ; à noter qu'une réelle et fructueuse collaboration s'est instaurée entre VGP et le Conseil de quartier Notre-Dame.

Mardi 8 avril à 19h : salle Marcelle Tassencourt : Réunion publique : présentation de l'actualité du quartier par le Monsieur le Maire.

Mardi 27 mai à 20h : « Dîner du quartier Notre-Dame », allée Claude Erignac. Ce sera le 14^{ème} dîner et le dernier de la mandature.

V) Questions ou remarques ou informations :

- Le passage souterrain avenue de St Cloud : les deux montes-personnes ne fonctionnent pas et une personne handicapée ne peut donc pas sortir du parking souterrain. Le Conseil départemental a été saisi et l'un des deux montes-personnes devrait être réparé rapidement.
Le passage est aussi particulièrement abimé.
- Le parc Semallé : le résultat de sa réfection est très impressionnant. La signalétique serait peut-être à améliorer, car on a du mal à le trouver.
- Rue Exelmans : un pin est envahi par des chenilles processionnaires. Il y en a partout dans la rue. Il y a également des nids de frelons asiatiques.
- Les coccinelles chinoises : pour lutter contre les pucerons.
- Boulevard de la Reine : un pavé, réparé dans l'heure par la Ville ; bravo aux équipes Voirie.
- Doléances : des vélos non éclairés la nuit sur la voie publique...
- Proposition d'une journée 1^{er} secours d'ici la fin de l'année.
- Film « ad Vitam », sur le GIGN, tourné dans notre quartier.
- Demande de mettre un feu supplémentaire sur le boulevard du Roi et un passage-piétons, pour ralentir la vitesse des véhicules.
- Les terrains de padel au Trianon Palace : le tribunal a été saisi d'une assignation en référé et se prononcera le 20 mai 2025.
- Place Gambetta et rue des Réservoirs, sur la droite en montant vers le Château, les personnes marchent sur l'herbe qui a donc complètement disparu à certains endroits. Il faudrait trouver un moyen de les en empêcher.

Patrick Bouy clôt la réunion à 22h, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.



Conseil de quartier Notre-Dame
Intervention culture
Emmanuelle de Crépy
31 mars 2025

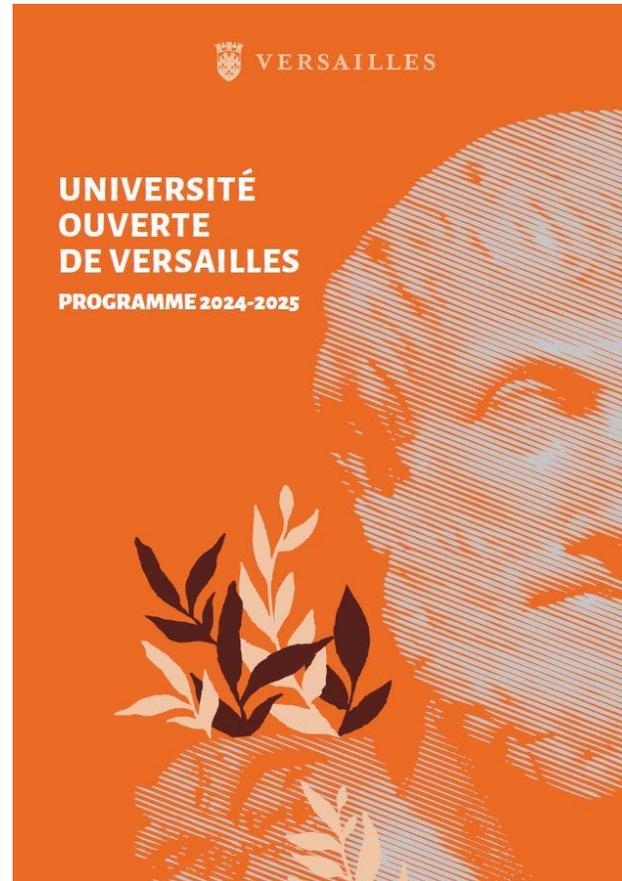
Actualité des établissements municipaux



Ecole des Beaux-arts



Université Ouverte



Archives



Espace Richaud / Musée Lambinet / Carré à la farine ... Jeu de Paume



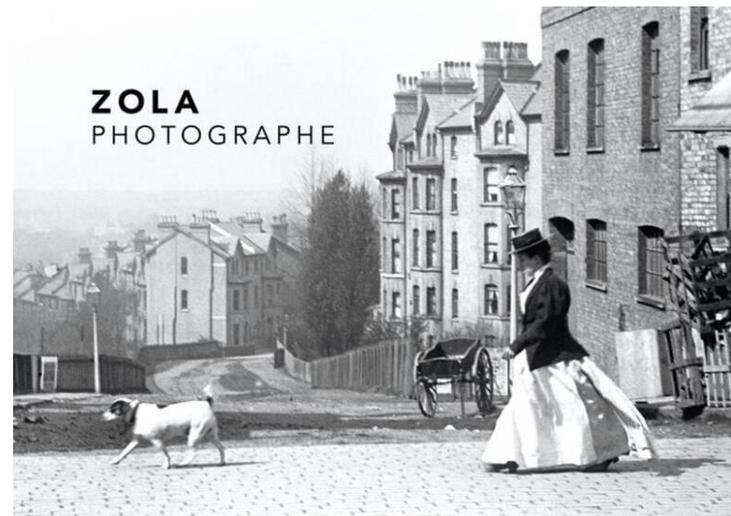
Bibliothèques



Lecture Publique



Événements culturels



Partenaires



Associations





VERSAILLES.fr

Merci

